

Département du Bas-Rhin
République Française
COMMUNE DE NORDHOUSE

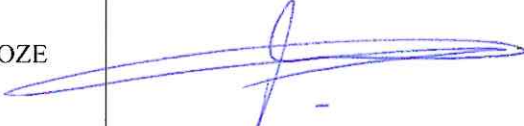
**Extrait du Registre
des délibérations du Conseil Municipal**

Membres en exercice :	19
Membres présents :	14
Membres absents :	5
Membres ayant donné	
Délégation de pouvoir :	3
Date de la convocation :	07/05/2024
Délibération n°2024041	
5.2	

Séance du 13/05/2024

**Sous la présidence de
Monsieur Jean-Marie ROHMER**

Mesdames et Messieurs :	Présent	En visio avec délégation en cas de pb technique	ABSENT EXCUSE		ABSENT NON-EXCUSE	
			a donné délégation	N'a pas donné délégation	a donné délégation	N'a pas donné délégation
Jean Marie ROHMER	X					
Jean-Luc WEBER	X					
Céline CONTAL	X					
Sébastien HARTMANN	X					
Isabelle COUSIN			X			
Patricia BRAUNSTEIN	X					
Didier FENDER	X					
Carole SCHECKLE	X					
Olivier MALBOZE	X					
Chantal MUTSCHLER	X					
Olivier LANAUD	X					
Florian HISS	X					
Aurélie SCHAAL	X					
Nicolas HERTRICH			X			
Meryl MERRAN			X			
Dominique SCHNEIDER	X					
Claudine HERRMANN						X
Sylvain WEIL				X		
Amandine MALLICK	X					

Secrétaire M. Olivier MALBOZE	
----------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------

Point n°5 de l'ordre du jour : Changement de siège social du SIVU

Le comité syndical a décidé de modifier le siège du syndicat qui se trouvait auparavant à OSTHOUSE. La nouvelle adresse proposée est 276 rue des Agriculteurs à WESTHOUSE. Pour rendre cette modification effective, chacune des communes membres doit se prononcer sur cette modification.


Le Conseil municipal, après en avoir délibéré décide d'approuver la modification du siège social du SIVU au 276 rue des Agriculteurs à WESTHOUSE.

Adopté à l'unanimité

NORDHOUSE, le 13/05/2024
Le Maire,
Jean-Marie ROHMER.



Délibération rendue exécutoire
en date du 13/05/2024
Le Maire,
Jean-Marie ROHMER.



Département du Bas-Rhin
République Française
COMMUNE DE NORDHOUSE

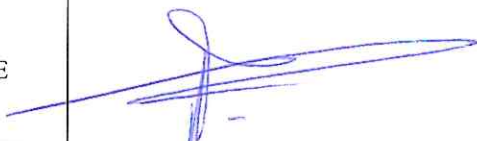
**Extrait du Registre
des délibérations du Conseil Municipal**

<i>Membres en exercice :</i>	19
<i>Membres présents :</i>	14
<i>Membres absents :</i>	5
<i>Membres ayant donné Délégation de pouvoir :</i>	3
<i>Date de la convocation :</i>	07/05/2024
<i>Délibération n°</i>	2024042
<i>4.1</i>	

Séance du 13/05/2024

**Sous la présidence de
Monsieur Jean-Marie ROHMER**

Mesdames et Messieurs :	Présent	En visio avec délégation en cas de pb technique	ABSENT EXCUSE		ABSENT NON-EXCUSE	
			a donné délégation	N'a pas donné délégation	a donné délégation	N'a pas donné délégation
Jean Marie ROHMER	X					
Jean-Luc WEBER	X					
Céline CONTAL	X					
Sébastien HARTMANN	X					
Isabelle COUSIN			X			
Patricia BRAUNSTEIN	X					
Didier FENDER	X					
Carole SCHECKLE	X					
Olivier MALBOZE	X					
Chantal MUTSCHLER	X					
Olivier LANAUD	X					
Florian HISS	X					
Aurélie SCHAAL	X					
Nicolas HERTRICH			X			
Meryl MERRAN			X			
Dominique SCHNEIDER	X					
Claudine HERRMANN						X
Sylvain WEIL				X		
Amandine MALLICK	X					

Secrétaire M. Olivier MALBOZE	
----------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------

Accusé de réception en préfecture 067-216703363-20240513-2024042-DE Date de télétransmission : 14/06/2024 Date de réception préfecture : 14/06/2024

Point n°6-1 de l'ordre du jour : Affaires de personnel – suppression d'emploi

Mme Contal, adjointe au Maire rappelle que Mme Chantal SOLA, secrétaire générale au grade de Rédacteur Principal de 1^{ère} classe, a quitté la commune de Nordhouse après une demande de détachement long dans la Fonction Publique d'Etat. Elle a été remplacée par Mme Stéphanie JUNGBLUTH au grade d'attaché.

Lors de la réunion du 22 janvier 2024, le conseil municipal s'était prononcé favorablement sur la suppression du poste de Rédacteur Principal de 1^{ère} classe. Or l'avis du Comité Social Territorial (CST) n'avait pas été demandé.

Ainsi le projet de suppression d'emploi a été examiné par le CST en sa séance du 20 mars 2024 et a été adopté à la majorité des suffrages exprimés.

Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du 20/03/2024, il est demandé au conseil municipal de délibérer à nouveau sur cette suppression d'emploi.

Le Conseil municipal décide :

- la suppression du poste de Rédacteur Territorial Principal de 1^{ère} classe à temps complet à compter du 15/04/2024.

Adopté à l'unanimité

NORDHOUSE, le 13/05/2024
Le Maire,
Jean-Marie ROHMER.

Délibération rendue exécutoire
en date du 13/05/2024
Le Maire,
Jean-Marie ROHMER.

Département du Bas-Rhin
République Française
COMMUNE DE NORDHOUSE

**Extrait du Registre
des délibérations du Conseil Municipal**

Membres en exercice :	19
Membres présents :	14
Membres absents :	5
Membres ayant donné	
Délégation de pouvoir :	3
Date de la convocation :	07/05/2024
Délibération n°2024043	
4.1	

Séance du 13/05/2024

**Sous la présidence de
Monsieur Jean-Marie ROHMER**

Mesdames et Messieurs :	Présent	En visio avec délégation en cas de pb technique	ABSENT EXCUSE		ABSENT NON-EXCUSE	
			a donné délégation	N'a pas donné délégation	a donné délégation	N'a pas donné délégation
Jean Marie ROHMER	X					
Jean-Luc WEBER	X					
Céline CONTAL	X					
Sébastien HARTMANN	X					
Isabelle COUSIN			X			
Patricia BRAUNSTEIN	X					
Didier FENDER	X					
Carole SCHECKLE	X					
Olivier MALBOZE	X					
Chantal MUTSCHLER	X					
Olivier LANAUD	X					
Florian HISS	X					
Aurélie SCHAAL	X					
Nicolas HERTRICH			X			
Meryl MERRAN			X			
Dominique SCHNEIDER	X					
Claudine HERRMANN						X
Sylvain WEIL				X		
Amandine MALLICK	X					

Secrétaire M. Olivier MALBOZE	
----------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------

Accusé de réception en préfecture 067-216703363-20240513-2024043-DE Date de télétransmission : 14/06/2024 Date de réception préfecture : 14/06/2024

Point n°6-2 de l'ordre du jour : Affaires de personnel - mise à jour du tableau des effectifs

Suite à la suppression du poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe (Chantal SOLA) et à la création du poste d'attaché (Stéphanie JUNGLUTH), il y a lieu de mettre à jour le tableau des effectifs.

Lors de la réunion du 22 janvier 2024, le conseil municipal s'était prononcé favorablement sur la mise à jour le tableau des effectifs. Or l'avis du Comité Social Territorial (CST) n'avait pas été demandé.

Ainsi le projet de mise à jour le tableau des effectifs a été examiné par le CST en sa séance du 20 mars 2024 et a été adopté à la majorité des suffrages exprimés.

Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du 20/03/2024, il est demandé au conseil municipal de délibérer à nouveau sur cette mise à jour le tableau des effectifs.

Après avis du Comité Social Territorial en date du 20/03/2024, le conseil municipal décide la mise à jour du tableau des effectifs comme suit :


Filière	Grade / Emploi	CAT	POURVUS	VACANTS	DHS
Administrative	Attaché territorial	A	1	0	35/35
Administrative	Adjoint Administratif principal 1ère classe	C	2	0	35/35
Administrative	Adjoint administratif	C	1	0	20/35
Technique	Adjoint Technique Territorial principal de 1ère classe	C	2	0	35/35
Technique	Adjoint technique Territorial principal de 1ère classe	C	1	0	20/35
Technique	Adjoint Technique Territorial	C	1	0	35/35
Technique	Adjoint technique Territorial	C	1	0	25/35
Technique	Adjoint technique Territorial	C	1	0	15/35
Médico-Sociale	ATSEM Principale de 1ère classe	C	1	0	24/35
Médico-Sociale	ATSEM Principale de 1ère classe	C	1	0	26/35

Adopté à l'unanimité

NORDHOUSE, le 13/05/2024
Le Maire,
Jean-Marie ROHMER.



Délibération rendue exécutoire
en date du 13/05/2024
Le Maire,
Jean-Marie ROHMER.



Accusé de réception en préfecture
067-216703363-20240513-2024043-DE
Date de télétransmission : 14/06/2024
Date de réception préfecture : 14/06/2024